

Communiqué de Stéphane Maurin, maire de Pont de Montvert – Sud Mont Lozère



Une fermeture brutale du bureau de poste de PMSML, qui choque et interroge.

Samedi 18 juillet

Mardi 14 juillet, la déléguée territoriale Aveyron-Lozère de la Poste m'a contacté pour solliciter un entretien concernant « une prochaine fermeture du bureau de poste du PM ». Lors de cet entretien, qui a eu lieu dès le mercredi 15 juillet, les responsables de la Poste ont confirmé « cette prochaine fermeture » au motif de taux de radon élevés mesurés dans le local, sans préciser la date effective de fermeture. Or celle-ci est en réalité intervenue dès le lendemain matin, le jeudi 16 juillet, mettant le maire et les habitants devant le fait accompli.

Au cours de cet entretien du 15 juillet, la déléguée s'était engagée à transmettre les résultats des analyses du radon. A ce jour ils ne m'ont toujours pas été communiqués, malgré mes relances. Il y a lieu de s'interroger sur la réalisation de ces analyses, alors même que les précédentes, datant de 2024 « n'avaient pas décelé de taux importants » selon les termes de la déléguée elle-même. Par ailleurs, pour mémoire, le bâtiment du bureau de poste, propriété de la commune, a été mis à disposition par convention de la Communauté de Communes qui a effectué et financé l'ensemble des travaux d'aménagement du bureau du RDC (ainsi que des deux logements à l'étage). Ces travaux ont eu lieu il y a moins de dix ans.

Il est donc surprenant que la Communauté de communes, qui est le bailleur de la Poste, n'ait pas été informée.

Le Président et le DGS l'ont été par mes soins.

Vous trouverez ci-joint le courrier adressé à la déléguée le 17 juillet, avec copie au Préfet. J'ai depuis eu échange avec la sous-préfète de l'arrondissement de Florac qui suit l'affaire de près.

La brutalité de cette décision est inacceptable. Elle met en difficulté usagers, particuliers comme entreprises et collectivités.

Elle interroge quand on connaît les menaces permanentes qui pèsent sur la pérennité du bureau de poste du Pont de Montvert, comme sur ceux de toutes les communes rurales y compris environnantes. Nous avons tous en mémoire le combat constant mené depuis 2021 pour maintenir le service postal, ainsi que la décision unilatérale de fermer le bureau les après-midi intervenue à l'automne 2025.

Elle interroge d'autant plus quand la déléguée territoriale avance que « compte tenu que la fermeture du bureau de poste va être effective pendant plusieurs mois, nous vous proposons d'ouvrir un relais poste commerçant temporaire ».

Le combat continue pour maintenir un véritable service postal et non une solution qui préfigurerait un désengagement de La Poste. Je ne manquerai pas de vous informer de l'évolution de la situation qui appellera une mobilisation de tous.

